



SARL LUXEMBOURG AUTO-ECOLE  
Agrément préfectoral : E2105100010  
N° formation professionnelle : 44510197251  
Code NAF : 8553Z

SIRET : 843 764 440 00015  
N° de téléphone : 03-26-52-09-80  
@ : luxembourg.auto-ecole@orange.fr

### **PROGRAMME DE FORMATION B (1/3) :**

#### **PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « B » :**

##### **La formation théorique :**

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d' un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie :

- dans les locaux de l' auto-école ;
- par internet à domicile via un site dédié et des codes d' accès remis par l' auto-école.

Les supports :

- box internet en salle de code (Ici Média) ;
- Ici Code à domicile.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l' égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d' alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L' influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- Les transports de personnes et d' un chargement ;
- La réglementation relative à l' obligation d' assurance et aux documents administratifs liés à l' utilisation du véhicule.



SARL LUXEMBOURG AUTO-ECOLE  
Agrément préfectoral : E2105100010  
N° formation professionnelle : 44510197251  
Code NAF : 8553Z

SIRET : 843 764 440 00015  
N° de téléphone : 03-26-52-09-80  
@ : luxembourg.auto-ecole@orange.fr

### **PROGRAMME DE FORMATION B (2/3) :**

#### **Les cours thématiques :**

Les cours seront dispensés dans les locaux de l' école de conduite par un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière titulaire d' une autorisation d' enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- La vigilance et les attitudes à l' égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d' alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L' influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- La pression sociale ;
- La pression des pairs.

### **PROGRAMME DE FORMATION B (3/3) :**

#### **La formation pratique :**

La formation pratique porte sur la conduite d' un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi ;
- Le comment ;
- Les risques ;
- Les influences de l' entourage et du mode de vie de l' élève ;
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc ;
- L' auto-évaluation.